



# MEDONDES

UNITE DE COORDINATION DU PAM • BULLETIN D'INFORMATION PUBLIE EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS • NUMERO 11/IV 1987

## PAM: DES SIGNES DE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Depuis sa création voici douze ans, le Plan d'action pour la Méditerranée a été considéré comme une organisation pionnière mettant en contact des pays qui diffèrent par leurs systèmes politiques, leurs croyances religieuses, leur niveau de développement économique et technologique, en un mot des pays qui sont des "mondes bien distincts".

La contribution du PAM à l'objectif commun des 17 pays méditerranéens signataires de la Convention de Barcelone n'a pas seulement consisté en l'assistance fournie à tous les pays, et notamment aux moins développés, pour leur permettre d'améliorer leur infrastructure. Elle a aussi tenu au fait qu'elle a ménagé un "forum" où un large éventail de problèmes sont débattus. Cette démarche relâche les tensions entre pays participants et renforce aussi les relations régionales et internationales ainsi que la paix mondiale.

Voici de nombreuses années que le PAM suscite l'intérêt des mass media mondiaux de même que des organisations nationales et internationales. Toutes ces instances, quelles que soient par ailleurs les critiques souvent vives qu'elles peuvent formuler, ont reconnu le rôle inestimable que le PAM a joué pour la réalisation des deux objectifs précités.

Trois de ces organisations ont, récemment, examiné les activités du PAM et elles ont évoqué les avantages qui découlent de son existence et de son fonctionnement.

1 Les 25-26 octobre 1987, les ministres de l'Environnement des 12 Etats membres des Communautés européennes (CE) et les 6 Etats membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) se sont réunis à Noordwijle, aux Pays-Bas, afin d'examiner leur coopération et de se consulter mutuellement sur les moyens de la renforcer à l'avenir. Parmi les questions prioritaires qu'ils ont abordées, on citera: les changements



climatiques, la pollution atmosphérique, la protection du sol et de l'eau, les accidents occasionnés à l'environnement. Selon le communiqué de presse qu'ils ont publié à l'issue de la réunion, "il a été accordé un appui au rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement ("Notre avenir commun") et à la suite à donner éventuellement à ces recommandations. La conférence a adopté une Déclaration sur le renforcement de la coopération CE/AELE.

Les ministres de Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni (pour les CE) et ceux d'Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède et Suisse (pour l'AELE), ainsi que les commissaires des CE chargés des questions de l'environnement "se sont félicités des résultats de la réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, qui s'est tenue à Athènes (7-11 septembre 1987), en soulignant l'empressement de toutes les Parties à développer leur oeuvre en vue de protéger la mer Méditerranée".

Ils ont également échangé des renseignements et des consultations dans la préparation des réunions, dans un cadre international élargi (tel que le PNUE, la CEE/ONU, l'OCDE, etc.). Quatre des pays qui participaient à cette réunion (Espagne, France, Grèce et Italie) sont parties au PAM.

2 Les 3-4 juin 1987, les ministres des Affaires Etrangères des membres méditerranéens du Mouvement des pays non alignés se sont réunis à Brioni, Yougoslavie, pour examiner le point 42 de l'ordre du jour de la Quarante-deuxième Assemblée générale des Nations Unies, à savoir "le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région méditerranéenne". Le document adopté à cette réunion consacre un paragraphe au Plan d'action pour la Méditerranée:

"Les ministres ont apporté leur soutien à la coopération se développant dans le cadre du Plan d'action pour la protection de l'environnement méditerranéen et ont souligné la nécessité pour tous les pays méditerranéens de déployer des efforts conjoints destinés à conserver la salubrité écologique de la Méditerranée. Les ministres ont invité les pays méditerranéens développés à mettre à la disposition des membres méditerranéens du Mouvement des pays non alignés une technologie moderne de protection de l'environnement. Ayant à l'esprit le Plan d'action de Barcelone comme modèle, ils ont exprimé la nécessité d'instituer une démarche similaire dans le domaine de la technologie en vue de renforcer la coopération méditerranéenne en général."

Les pays méditerranéens non alignés sont Chypre, Malte, l'Egypte et la Yougoslavie.

3 L'Association des Nations Unies des E.U. (UNA-USA) est une organisation nationale privée, à but non lucratif, sans appartenance partisane, et très influente, qui se voue au renforcement du système des Nations Unies et du rôle des Etats-Unis au sein de ce système.

L'UNA-USA met en oeuvre son programme d'action en combinant l'analyse des politiques, l'atteinte de l'opinion publique et le dialogue international. Grâce au Projet multilatéral, au Conseil de politique économique et aux Programmes d'études parallèles avec l'Union soviétique, la Chine et le Japon, l'UNA-USA dégage des réponses pratiques aux questions se posant avec urgence en matière de politique économique, de paix et de sécurité.

## PAM: DES SIGNES DE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

L'Association est financée par les contributions de fondations, sociétés, syndicats, particuliers, associations professionnelles et autres organisations nationales ainsi que par les revenus qu'elle tire de ses publications, conférences, activités spéciales, et des cotisations de ses membres.

L'UNA-USA a lancé un programme de deux ans (1986-1987) intitulé "Projet en matière de prise de décision et de gestion aux Nations Unies" qui vise à renforcer l'efficacité du système des Nations Unies. Financé par la fondation Ford, l'élément central de ce projet consiste en un jury international de 23 membres de haut niveau qui regroupe des personnalités ayant des antécédents politiques éminents et d'autres ayant une compétence exceptionnelle en matière de gestion. En septembre 1987, le jury a publié un rapport final qui fixe un programme rationnel et réalisable de priorités pour les Nations Unies d'ici la fin du siècle et qui suggère la nature des changements de structures, de procédures et de gestion qui sont nécessaires pour mener à bien ce programme.

Le jury se compose des personnalités suivantes:

### JURY INTERNATIONAL

#### Projet en matière de prise de décision et de gestion aux Nations Unies.

**ELLIOT. L. RICHARDSON** (président)  
Président, UNA-USA  
Ancien ministre du Commerce  
Ancien ministre de la Justice  
Ancien ministre de la Défense  
Ancien ministre de la Santé, de l'Education et de la Promotion Sociale

**ANDREAS AGUILAR MAWDSLEY**  
Représentant permanent du Vénézuéla auprès de l'Organisation des Nations Unies  
Ancien ambassadeur du Vénézuéla auprès des Etats-Unis

**OTTO BORCH**  
Ambassadeur de Danemark auprès de l'OTAN  
Ancien ambassadeur du Danemark auprès des Etats-Unis  
Ancien représentant permanent du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies

**ANDREW F. BRIMMER**  
Président, Brimmer & Company  
Ancien gouverneur, Système fédéral de réserve

**ENRIQUE V. IGLESIAS**  
Ministre des Affaires Etrangères, Uruguay  
**SÉNATEUR NANCY L. KASSEBAUM**  
**PRINCE SADRUDDIN AGA KHAN**  
Ancien Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

**T. T. B. KOH**  
Ambassadeur de Singapour auprès des Etats-Unis  
Ancien représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

**K. B. LALL**  
Président, Conseil indien de la recherche sur les relations économiques internationales  
Ancien ambassadeur de l'Inde auprès de la Communauté économique, Bruxelles et Luxembourg

Ancien représentant permanent de l'Inde auprès de la CNUCED et du GATT

**JACQUES LEPRETTE**  
Ancien représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies  
Ancien ambassadeur de France auprès de la CEE

**ROBERT S. MC NAMARA**  
Ancien président de la Banque Mondiale  
Ancien ministre de la Défense

**FREDERIC V. MALEK**  
Président, Marriott Hotels and Resorts  
Ancien directeur adjoint, Office de la gestion et du budget

**OLUSEGUN ABASANJO** (Général de division,  
Ancien président du Nigéria

**PHILIP A. ODEEN**  
Associé gérant régional, Management consulting Services, Coopers & Lybrand  
Ancien secrétaire d'Etat adjoint principal à la Défense

**SADAKO OGATA**  
Professeur, université Sophia (Tokyo)  
Ancien ministre, mission du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

**PAUL H. O' NEILL**  
Président, CEO, ALCOA  
Ancien directeur adjoint, Office de la gestion et du budget

**OLARA A. OTUNNU**  
Ancien ministre des Affaires Etrangères, Ouganda  
Ancien représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies  
**MOHAMED SAHNOUN**

Ambassadeur d'Algérie auprès des Etats-Unis  
Ancien représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies  
Ancien ambassadeur d'Algérie auprès de la France et de l'Allemagne

**SALIM A. SALIM**  
Vice-premier ministre et ministre de la Défense et du Service National, République Unie de Tanzanie  
Ancien représentant permanent de la Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies  
Ancien président de l'Assemblée générale des Nations Unies

**HELMUT SCHMIDT**  
Ancien chancelier, République fédérale d'Allemagne

**BRIAN URQUHART**  
Boursier résident, Fondation Ford  
Ancien secrétaire général adjoint aux affaires politiques (ONU)

**CYRUS R. VANCE**  
Associé principal, Simpson, Thacher & Bartlett  
Ancien secrétaire d'Etat des Etats-Unis

Les membres de ce jury ont siégé à titre individuel. Les conclusions et recommandations énoncées dans leur rapport et autres publications du projet ne reflètent pas nécessairement les vues ou les positions de négociation d'un pays ou groupe de pays quelconque.

Une partie du rapport passe en revue les diverses organisations du système des Nations Unies et examine l'efficacité des programmes. C'est pourquoi on s'y attache notamment à l'examen du Plan d'action pour la Méditerranée (appelé Plan Med dans ce rapport):

### LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MER MÉDITERRANÉE (PLAN MED)

La coordination, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement, des efforts déployés pour mettre un terme à la pollution de la mer Méditerranée (Plan Med) est

un exemple assez spectaculaire de coopération régionale "accouchée" par l'entremise des Nations Unies.

En premier lieu, en ciblant seulement les pays qui bordent la Méditerranée et étaient ainsi les plus touchés par la pollution marine, le PNUE a assigné dès le départ un champ d'action restreint à sa mission. En second lieu, l'objectif du PNUE - rendre la Méditerranée salubre - était à la fois bien précis et réalisable dans le cadre de ses ressources.

En troisième lieu, les données fiables fournies par le PNUE sur le degré de pollution de la Méditerranée (par exemple, nappes étendues d'hydrocarbures, disparition de la vie littorale, recrudescences de cas de typhoïde, etc.) étaient assez impératives pour convaincre les pays concernés que s'abstenir de remédier à la situation compromettrait les intérêts tant nationaux que mondiaux.

En quatrième lieu, le PNUE a coordonné le processus par étapes et a été en mesure d'apprécier les progrès réalisés en fonction d'une série de jalons s'étendant sur plusieurs années. Jusqu'en 1974, les Etats méditerranéens et les organisations internationales ont axé leur action sur la lutte contre la pollution par les hydrocarbures (souci prioritaire depuis la fin des années 1960).

En cinquième lieu, de 1974 à 1980, les fonctionnaires du PNUE ont conçu un programme qui correspondait aux intérêts de tous les pays concernés et fournissait des incitations à y prendre part (équipements, surveillance de tel projet concernant un pays donné, etc.).

Après 1980, à la suite de négociations adroitement menées et de preuves en nombre croissant de la gravité du problème, les pays en question ont soutenu un protocole qui prescrivait des contrôles nationaux des émissions de déchets industriels et municipaux. En outre, ils se sont engagés à prendre des mesures qui allaient au-delà des concessions faites durant le processus de négociation.

Grâce au Plan Med, les gouvernements des pays riverains de la Méditerranée sont devenus des gestionnaires plus efficaces de l'environnement. Les marées noires et les accidents maritimes ont diminué en importance et en fréquence, et la plupart des Etats ont adopté des procédures pour faire face à ces sinistres. La qualité des eaux à usage récréatif a également été améliorée.

Mais ce qui importe encore davantage, c'est que le Plan Med soit passé du statut d'opération dont les Nations Unies assurent la base, la dotation en personnel et le financement à celui d'opération totalement autonome financée par les pays participants. En 1979, les Etats ont approuvé un Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée financé par les contributions des participants dont le montant est basé sur le barème général des Nations Unies. Dans le même temps, ils ont créé un secrétariat restreint du Plan Med, lequel, tout en étant indépendant, rend compte au Programme pour les mers régionales du PNUE. En 1981, le siège du Plan Med a été transféré de Genève à Athènes, parachevant ainsi le passage à l'autonomie.

En résumé, le Plan Med a réussi car le PNUE, sous une direction exemplaire, a répondu à un besoin exprimé au niveau régional, a utilisé les informations disponibles pour entraîner une coopération internationale et a finalement confié la responsabilité du Plan aux participants lors du processus de négociation.



## LE PALMARES MONDIAL DE L' ECOLOGIE LES LAUREATS MEDITERRANEENS

En 1987, le PNUE a décidé de récompenser 500 personnalités et organisations pour leur contribution remarquable à la cause de la protection et de l'amélioration de l'environnement dans le monde.

Huit de ces 500 lauréats sont des ressortissants de pays méditerranéens qui sont membres du PAM. Nous aurions pu être tentés d'intituler cette rubrique "Nos lauréats" si nous n'avions en fait la conviction intime que les 500 bénéficiaires (et des centaines d'autres qui pourraient prétendre à ce titre) sont tous "Nos lauréats", quelle que soit leur origine.

Nous présentons ici les huit personnalités de la Méditerranée en sorte que nos lecteurs, qui sont eux aussi pour la plupart de cette région du monde, connaissent mieux leurs (nos) compatriotes.

### ALON, AZARIA

Fondateur de la Société pour la protection de la nature, en Israël. Il s'est activement employé à ce que soient créées des réserves naturelles et d'autres aires protégées. En 1978, le Prix israélien de l'environnement lui a été décerné.

### OFFICE ARABE POUR LA JEUNESSE ET L'ENVIRONNEMENT, EGYPTE

Il s'agit de la principale organisation non gouvernementale de ce type dans le monde arabe. Créée en 1978, elle tient, à l'intention des jeunes, des séminaires, des ateliers et des stages de formation, et elle anime des campagnes de plantation d'arbres. Elle publie tous les deux mois un bulletin et une revue, et elle traduit en arabe les comptes rendus des principales conférences sur l'environnement.

### DALAN, BERRETTIN

Maire d'Istanbul, M. Dalan a rénové la Corne d'Or, un secteur résidentiel et industriel qui était pollué, grâce à des

opérations de plantation d'arbres, d'aménagement paysager et de création de parcs. Ses réalisations constituent un modèle pour bon nombre d'autres villes.

### JOVANOVIC, PETAR

Médecin et chercheur yougoslave dans le domaine des maladies liées à l'environnement. Le docteur Jovanovic a conçu un plan d'action en vue de lutter contre les maladies liées à la désertification et il a amélioré les méthodes diagnostiques de celles-ci.

### KASSAS, MOHAMED

Eminent écologiste égyptien, le professeur Kassas a occupé des fonctions dans plusieurs organisations écologiques régionales et internationales. En sa qualité de président de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (1978-1984), il a pris la tête de l'initiative visant à formuler une Stratégie mondiale de la conservation et une Charte mondiale de la nature.

### LIVANOS, GEORGE

Créateur, en 1982, de l'Association hellénique pour la protection du milieu marin, cet éminent armateur grec a animé des campagnes destinées à réduire la pollution du milieu marin par les navires.

### YEROULANOS, MARINOS

M. Yéroulanos a été à l'origine de la législation grecque sur l'environnement et de la création d'un ministère de l'Environnement au sein du gouvernement grec. Il a encouragé la planification régionale de l'environnement et introduit cette conception dans la définition de la politique gouvernementale.

### VENIZELOS, LILY

Mme Vénizélos a fait activement campagne pour protéger la tortue de mer Caretta dans sa Grèce natale. Par le moyen des media et de pétitions, elle a attiré l'attention des autorités grecques et internationales sur la situation critique de cette espèce menacée. Sa campagne a abouti à la prise de mesures de protection.

## MEDEXPOL 87

29 experts provenant de 15 pays ont participé au stage bilingue (anglais-français) portant sur l'emploi des dispersants dans la lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures. Ce stage a été organisé à Marseille, France, du 13 au 20 octobre 1987, par le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, sis à Malte.

Depuis plusieurs années, le ROCC organise des stages de formation pratique sur des questions spécialisées. Les sessions théoriques de ce stage ont eu lieu dans les locaux du Port Autonome de Marseille, tandis que des démonstrations d'équipements et de produits ainsi que de vaporisation par des bateaux et aéronefs se sont déroulées au large. Ce stage traitait en détail des aspects techniques et scientifiques, des considérations écologiques ainsi que des règlements nationaux et internationaux en matière d'emploi des dispersants.

Le ROCC a parrainé la participation de 15 fonctionnaires et la CEE celle de 14 autres.



## LE MINISTRE ITALIEN DE L' ENVIRONNEMENT TENU AU COURANT DE CERTAINES QUESTIONS DU PAM

Le 8 novembre 1987, le ministre italien de l'Environnement, M. G. Ruffolo, a reçu M. Manos qui l'a mis au courant de certaines questions du PAM, notamment de l'éventualité d'une présentation publique du scénario 2025, conjointement avec les scénarios du Plan Bleu, en vue de susciter un débat national. La nécessité d'accélérer le versement des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée a également été évoquée.

Le lendemain, au ministère des Affaires Etrangères, diverses activités du PAM ont fait l'objet d'un examen. Il a notamment été question du programme italien de surveillance continue (MED POL), du centre sur les méduses (CIMAM) à Trieste, du centre régional sur la réduction des risques sismiques en cours d'aménagement à Gênes, de la proposition d'un centre de télédétection en Sicile, de la proposition d'une Unité sur les substances cancérigènes dans le milieu marin, et enfin de la proposition d'une étude relative aux migrations en Méditerranée, activité qui bénéficie de l'appui du ministre italien du Travail.

Dans le cadre de la proposition d'un centre de télédétection, M. Manos a, le 11 novembre, visité la société publique Telespazio, fondée en 1961, qui gère des stations réceptrices à Fucino et Como.

## Réunion spéciale sur les matières synthétiques persistantes, Athènes, 14-16 octobre 1987

On a récemment attiré l'attention sur les quantités croissantes de détritiques trouvées sur les plages en diverses parties du monde, sur les débris flottants, sur les effets biologiques du matériel de pêche, des attaches, liens en plastique ainsi que des bandes d'emballage qui sont abandonnées. Des études menées dans de nombreuses régions du globe à propos des matières synthétiques persistantes dans les milieux marin et côtier (matières à la dérive ou échouées sur les plages) en ce qui concerne les quantités en jeu ainsi que les effets associés sur la faune et l'esthétique indiquent qu'un problème de pollution est apparu à l'échelle mondiale. Ce problème nécessite tant une évaluation au plan régional qu'une identification des mesures de lutte et de protection qui s'imposent. Les déchets en plastique ont eu des effets nocifs sur de nombreux animaux marins. Les victimes en sont des oiseaux, des mammifères, des poissons et des tortues.

Ces matières proviennent de plusieurs sources: trafic maritime, pêche, loisirs humains, sources telluriques. On a estimé qu'environ 7 millions de boîtes de conserve, 0,5 million de bouteilles et 0,6 million de fragments en plastique sont rejetés chaque jour par les navires dans le monde entier. On évalue à  $352 \times 10^6$  kg/an la quantité globale de détritiques engendrée par le trafic maritime et par le forage pétrolier dans les zones méditerranéennes.

Les déchets en plastique les plus abondants dans les eaux proches de la surface sont les revêtements de polyéthène, les filets abandonnés du type araignée, les fragments de chalut, les bandes de fixation et d'emballage et les sacs en plastique, qui retiennent et piègent des animaux, notamment les phoques et les oiseaux. On a constaté que, chez les oiseaux, des boulettes de plastique brut trouvées dans l'in-

**Les déchets en plastique ont eu des effets nocifs sur de nombreux animaux marins.**

testin avaient occasionné la mort. Les débris de matières plastiques ont une longue durée de vie. Selon une hypothèse se fondant sur des observations, le matériel de pêche flottant abandonné vient échouer sur le littoral au bout de deux ans environ. Sur les plages, les déchets échoués persistent mais ils finissent souvent par s'enfouir, et il est difficile d'apprécier les quantités réelles de déchets et leur devenir.

En Méditerranée, toutes les espèces de

Cétacés et le phoque moine sont susceptibles d'être pris au piège dans divers matériels de pêche, mais on ne dispose pas de données quantitatives à ce sujet. Les dauphins communs, rayés et les souffleurs sont très fréquemment pris dans la masse des nombreux filets que l'on rencontre en Méditerranée occidentale, tandis que les cachalots et les jubartes sont retenus pas la pêche aux filets dérivants. On a signalé que les tortues de mer sont attirées dans divers matériels de pêche. On a retrouvé des sacs en plastique dans les appareils digestifs de quatre espèces de tortue de mer (sur sept), y compris les tortues lyle dans les eaux côtières françaises.

Les matières synthétiques persistantes qui peuvent flotter, couler ou rester en suspension et qui peuvent gêner toute utilisation légitime de la mer constituent l'un des groupes de substances énumérés à l'annexe I du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique.

Il était prévu que la réunion examinerait les renseignements actuellement disponibles, qu'elle déciderait des actions spécifiques à entreprendre éventuellement et enfin qu'elle recommanderait un programme d'action qui comporterait notamment:

a) des propositions concernant les travaux de recherche et de surveillance continue à mener ultérieurement et qui pourraient aboutir, le cas échéant, à:

b) des propositions concernant la prise de mesures de lutte.

La réunion s'est tenue à Athènes, du 14 au 16 octobre 1987, à l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée. Y ont participé les représentants de deux pays ainsi que ceux de la COI, de la FAO, du PNUE et des consultants.

La réunion est parvenue à la conclusion qu'il importe absolument que le plus grand nombre possible de laboratoires méditerranéens participent à l'étude afin de garantir une présentation correcte des conditions prévalant en Méditerranée en matière de déchets et la fiabilité des résultats. La réunion a projeté une étude pilote qui durera une année complète et comportera des échantillonnages mensuels. Elle permettra de déceler toute modification saisonnière éventuelle de la quantité et de la composition des déchets.

Naturellement, les méthodes devront être uniformes pour tous les laboratoires afin de permettre la comparabilité des résultats.

Quand le projet touchera à sa fin, les participants devront tenir une réunion pour que les idées et les données des chercheurs engagés dans le projet puissent être analysées et examinées.

L'analyse des données permettrait d'obtenir les renseignements suivants: a) évaluation de la quantité de déchets sur les plages qui bordent la Méditerranée; b) répartition géographique des déchets; c) effets des saisons sur la répartition; d) sources des déchets; et e) taux d'accumulation des déchets.

## Journées d'étude sur l'impact exercé par les polluants marins cancérigènes, mutagènes et tératogènes sur la santé humaine et l'environnement (projet conjoint OMS/PNUE, MED POL - Phase II), Athènes, 9-11 novembre 1987.

Le programme à long terme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution de la Méditerranée (MED POL - Phase II) comprend des études sur la cancérogénicité et la mutagénicité de certaines substances dans sa composante "recherche". Ces études visent à fournir des données scientifiques pour l'élaboration de programmes et de mesures destinées à lutter contre ces substances aux termes du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique.

Ces Journées d'étude, convoquées conjointement par l'OMS et le PNUE dans le cadre de MED POL - Phase II, en collaboration avec le département de la programmation et de l'organisation des services de santé publique de l'Université Sapienza de Rome et qui se sont déroulées à l'Institut supérieur de la santé publique, Rome, avaient pour principaux objectifs:

- d'examiner les travaux en cours sur les polluants marins cancérigènes, mutagènes et tératogènes au niveau international;

**Les niveaux de dioxine dans les organismes marins, conjointement aux effets préjudiciables de cette substance sur la santé humaine, devraient être étudiés.**

- de formuler une esquisse préliminaire des mesures de prévention et de lutte appropriées pouvant s'appliquer à la Méditerranée en tenant compte des initiatives analogues prises en dehors de la région.

Ont pris part à ces Journées: 54 représentants provenant de quatre pays méditerranéens et de cinq pays non méditerranéens, deux représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), deux représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et un fonctionnaire du Bureau régional de l'Europe de l'OMS. Les participants comprenaient surtout des biochimistes, des chimistes, des biologistes et des toxicologues procédant à des recherches sur les effets exercés par les polluants marins cancérigènes, mutagènes et/ou tératogènes sur la santé humaine ou sur les organismes et les écosystèmes marins.

Selon les conclusions et recommandations des Journées d'étude:

- Les efforts considérables actuellement déployés pour la surveillance permanente de l'ingestion, à partir des produits comestibles de

la mer, de substances chimiques potentiellement cancérigènes, mutagènes et tératogènes, devraient être poursuivis. En particulier, les niveaux de dioxine dans les organismes marins, conjointement aux effets préjudiciables de cette substance sur la santé humaine, devraient être étudiés;

- La plupart des travaux actuels s'orientent vers le dépistage des risques sanitaires, mais l'eau de mer et les organismes marins peuvent posséder des mécanismes protecteurs. Il incombe également de poursuivre les recherches pour vérifier cette hypothèse, y compris la mise au point d'une méthodologie appropriée;

- Il faut recueillir autant de données que possible sur l'incidence de base naturelle des maladies chez les poissons, les mollusques et d'autres organismes marins afin de se forger une meilleure appréciation de l'augmentation de l'incidence des tumeurs et d'autres marqueurs biologiques tels que le rendement reproducteur, la mutagénicité et la tératogénicité dues aux polluants marins.

**Réunion spéciale sur les composés organostanniques (FAO/PNUE/AIEA/OMS), Athènes, 5-7 octobre 1987.**

C'est en France que l'on a commencé à se préoccuper du TBT (tributylétain) quand se sont posés plusieurs problèmes dans les exploitations commerciales d'huîtres des zones sujettes à une intense activité maritime et à des échanges d'eau relativement faibles. En 1982, le gouvernement français a été le premier à prendre des mesures contre l'emploi de composés organostanniques dans les peintures antisalissures (MEDONDES, n° 6). Des études réalisées en Grande-Bretagne ont conduit le gouvernement de ce pays à prendre des initiatives analogues. Il est vraisemblable que la Commission européenne proposera des mesures semblables pour les pays de la CEE.

**Il devrait être réalisé une étude sur les concentrations de composés organostanniques dans certaines zones de la Méditerranée.**

Les composés organostanniques et les substances qui peuvent donner naissance à de tels composés dans le milieu marin sont énumérés à l'annexe I du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique. Les Parties contractantes se sont donc engagées à éliminer la pollution par ces substances. La réunion en question avait pour objet d'examiner les informations actuellement disponibles et de recommander un programme d'action comportant notamment:

a) des propositions sur les mesures de lutte à prendre à bref délai;

b) des propositions sur les travaux de recherche et de surveillance continue à mener ultérieurement.

La réunion s'est tenue à Athènes, les 5-7 octobre 1987, à l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée. Y assistaient six participants provenant de cinq pays méditerranéens ainsi que des représentants de la FAO, du PNUE et de l'AIEA.

La réunion a recommandé, entre autres, les actions suivantes:

- L'évaluation devrait se limiter au tributylétain et au triphénylétain, à leurs dérivés et produits de décomposition.

- Il devrait être réalisé une étude sur les concentrations de composés organostanniques dans certaines zones de la Méditerranée.

- Les recherches devraient être centrées sur les techniques d'analyse, les propriétés physico-chimiques et l'écotoxicité des composés organostanniques, de leurs dérivés et produits de décomposition.

- La lutte contre les composés triorganostanniques dans le milieu marin pourrait intervenir grâce:

a) à une interdiction de l'emploi des peintures antisalissures contenant des triorganostanniques;

b) la publication d'un code de bonne conduite pour réduire au minimum la contamination du milieu marin à proximité des chantiers de constructions navales, des bassins de raboub, etc. où l'on ôte aux navires leur peinture antisalissures avant de les repeindre;

c) la mise au point de peintures et revêtements antisalissures de rechange, acceptables sur le plan de l'environnement.

**Réunion spéciale sur les composés organophosphorés, Athènes, 18-20 novembre 1987**

Les composés organophosphorés sont employés en quantités importantes dans la région méditerranéenne, habituellement pour la lutte phytosanitaire mais aussi à d'autres fins, et ils sont susceptibles d'atteindre le milieu marin. La plupart de ces composés sont extrêmement toxiques et plusieurs sont relativement persistants et bioaccumulatifs.

Les composés organophosphorés et les substances qui peuvent donner naissance à de tels composés dans le milieu marin sont énumérés à l'annexe I du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique.

Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone sont convenues que le protocole précité serait appliqué progressivement selon un processus par étapes ainsi qu'un plan de travail et un calendrier à long terme. Elles ont également décidé qu'une évaluation de l'état de la pollution dans la mer Méditerranée devrait être établie pour chaque groupe de substances énumérées à l'annexe I du Protocole. Sur la base de ces évaluations, des mesures de lutte seront recommandées. L'un des objectifs de la présente réunion était d'établir un plan général

annoté pour ce document d'évaluation et de proposer des travaux de recherche et de surveillance continue à mener ultérieurement.

La réunion s'est tenue dans les locaux de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée, à Athènes, du 18 au 20 novembre 1987. Y ont assisté cinq participants provenant de cinq pays ainsi que des représentants de la FAO, du PNUE, de l'OMS et de l'AIEA.

La réunion a abouti notamment aux recommandations suivantes:

L'évaluation devrait se limiter aux composés organophosphorés qui sont notamment très toxiques et largement utilisés dans les pays méditerranéens et sur lesquels on dispose de renseignements directs. L'évaluation devrait au moins envisager les 6 composés suivants:

<b>Pesticides:</b>	Parathion Méthyl-parathion Fénitrothion Malathion
<b>Non pesticides:</b>	Tributyl phosphate Tris-2-chloroéthyl phosphate

Un programme pilote de surveillance continue devrait être mis en oeuvre pour les 6 composés précités au moins dans certaines zones de la Méditerranée.

**Un programme pilote de surveillance continue devrait être mis en oeuvre pour 6 composés au moins dans certaines zones de la Méditerranée.**

Des méthodologies types devraient être mises au point pour l'échantillonnage et le stockage de l'eau, tandis que l'on devrait réaliser un exercice d'inter-étalonnage sur les échantillons de référence des eaux marines.

On devrait recueillir, de chaque pays méditerranéen, des renseignements sur la production et l'emploi des composés organophosphorés actuellement sur le marché.

Bien que le Groupe ne puisse recommander des mesures spécifiques de lutte, il propose que soient prises en considération les mesures suivantes:

a) L'adoption de normes d'émission et d'objectifs communs de qualité des eaux en Méditerranée;

b) le contrôle administratif des normes d'émission pour les usines de production et les stations d'épuration dans les zones côtières de la Méditerranée;

c) le contrôle administratif des contingents de vente et des quantités pulvérisées pour des pesticides organophosphorés spécifiques dans des zones à partir desquelles les eaux de la Méditerranée sont susceptibles d'être directement ou indirectement contaminées.

## European Environmental Review

### LES ARMATEURS GRECS S'ENGAGENT A NETTOYER LEURS DECHETS

La Communauté européenne a été un participant très actif au Plan d'action pour la Méditerranée, et elle a parrainé des Journées d'étude sur les transports maritimes et le milieu marin qui étaient organisées par l'Association hellénique pour la protection du milieu marin (HELMPEA).

"Quand nous avons entrepris de sensibiliser les armateurs, les capitaines et les équipages à la protection de la mer contre la pollution, j'étais très sceptique, a admis Dimitri Mitsatos, directeur général de l'HELMPEA. Eh bien, en seulement quatre ans, nous avons recruté 400 bateaux, plus de 3000 officiers et marins, et la plupart des armateurs grecs. Nous avons réussi à changer très progressivement la mentalité de milliers de marins et à les sensibiliser à ce problème. On peut juger de notre réussite au fait que, le mois dernier, des journées d'étude tenues à Athènes sous les auspices de la CEE et avec la participation de Mme Beate Weber, présidente du Comité de l'environnement du Parlement européen, ont demandé instamment "l'adoption et l'extension générales aux marines marchandes du monde entier des conceptions de l'HELMPEA".

Paul Evan Ress,  
"European Environmental Review",  
vol. 1, no 4, septembre 1987.

## The Daily Telegraph

### LA SALE GUERRE QUI A SAUVÉ LA MÉDITERRANÉE

Les pays membres du Plan d'action pour la Méditerranée sont invités à fournir des stations d'épuration complète à chaque ville côtière de 10.000 habitants ou plus.

Cet objectif touche en fait à un facteur humain critique qui sous-tend le déséquilibre écologique et sociologique actuel de la région: la plupart des pays sont pauvres mais ont des populations dont la croissance annuelle dépasse les trois pour cent. Au niveau local, ni capitaux ni compétence technique ne sont disponibles pour construire, à partir de rien, pareils systèmes d'épuration.

Aujourd'hui, plus de 100 millions de personnes vivent sur les bords de la Méditerranée. En l'an 2000, ce chiffre aura doublé. Le document peut-être le plus important révélé par la Conférence tenue cette semaine à Athènes est la projection sociologique de ce que sera peu ou prou le monde méditerranéen en l'an 2025, soit 50 ans après le lancement du Plan Bleu. Il prévoit une population dépassant les 500 millions d'habitants, associée à un afflux touristique annuel atteignant 200 millions d'estivants.

Les répercussions de ces évolutions sont déjà patentes. Une douzaine d'espèces de la faune et de la flore sauvages exclusivement propres à la région sont menacées d'extinction: citons par exemple le phoque moine, le pélican de Dalmatie et le faucon pèlerin. Les tortues de mer carouanes erraient sur la terre à l'époque des Dinosaures. Elles viennent d'être chassées de leurs sites de reproduction, à Dalyan sur la côte turque, et sur l'île de Zante, tout cela pour faire place nette à des hôtels. D'ici 40 ans, plus des 90 pour cent de la côte seront développés à des fins touristiques, de quoi engendrer chaque année près d'un million de tonnes de détritrus sur les plages.

Certains industriels et financiers affirment eux-mêmes qu'il est nécessaire de recourir à des mesures bien plus radicales que celles proposées par les divers programmes des Nations Unies et par les groupes de pression qui, comme Greenpeace, prennent le train de la Méditerranée en marche. Le nouveau président de la Banque Mondiale, Barber B. Conable, a désigné la Méditerranée comme l'un des trois grands projets que son établissement doit assumer en matière d'environnement.

En Italie, M. Franco Reviglio, le dirigeant de l'entreprise publique d'électricité ENI, a défendu, dans le quotidien milanais "Corriere della Sera", l'idée d'un Plan Marshall pour la Méditerranée qui devrait avoir un budget d'au moins 30 milliards de dollars. La CEE s'apprête à ajuster ses Programmes intégrés méditerranéens (PIM) à l'amélioration de ses zones côtières en Grèce et en Italie du Sud.

On a beaucoup insisté sur la nécessité d'une coopération internationale, notamment entre nations riches et nations pauvres de la région. A cet égard, le tumulte éveillé par la conférence d'Athènes n'est guère encourageant: la Turquie refusait de siéger aux Comités si l'on ne déclarait pas que la délégation de Chypre ne représentait qu'une

partie de l'île, et la Syrie - ce qui n'a pas surpris - refusait d'admettre la présence d'Israël dans les organes de régulation. Il n'y a là rien de neuf puisque les hommes et les nations se sont déjà affrontés, autour de cette mer et sur elle, dans leur quête de ses ressources naturelles - ressources aujourd'hui menacées par le même égoïsme compétitif.

Robert Fox,  
12 septembre 1987 "The Daily Telegraph",

## THE BALTIMORE SUN

### LA MÉDITERRANÉE FAIT SA RENTRÉE

Quand le maire d'une station balnéaire de l'Adriatique, en Italie, se rend à une foire touristique de Berlin et ne se vante pas d'être proche de Venise ou de Ravenne mais plutôt d'avoir dépensé un million de dollars par kilomètre pour nettoyer ses plages et ses eaux de baignade, alors quelque chose a changé dans une mentalité méditerranéenne que l'on prétendait "bien ancrée".

Quand le maire d'Istanbul, de son côté, déclare avec fierté qu'il est en train de dépenser 2 milliards de dollars pour nettoyer la Corne d'Or jadis si réputée en installant un collecteur mesurant 4 m 80 de diamètre et qui entoure la ville pour rendre à ses eaux "le bleu d'un beau regard", alors, décidément oui, quelque chose a bien changé dans l'"immuable" mentalité méditerranéenne.

Marseille inaugure sa station d'épuration souterraine dernier cri en invitant le gouvernement français, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque Mondiale à la fête de la "Méditerranée plus salubre".

La Banque Mondiale change également. Son nouveau président, Barber Cornable, a annoncé, l'été dernier, qu'il tiendra compte de la dimension "environnement" avant d'accorder des prêts. La division de l'environnement récemment créée au sein de cette banque a retenu la Méditerranée, avec les forêts tropicales et la désertification, comme étant ses priorités.

Dans l'intervalle, la Banque européenne d'investissements a alloué 5 milliards de dollars pour dépolluer le Pô en Italie. Comme une grande partie de l'Italie du nord fortement industrialisée évacue ses déchets dans ce fleuve qui se jette dans la Méditerranée, voilà une évolution encourageante de plus.

Quant aux navires-citernes pétroliers, ils disposeront bientôt de trois nouveaux ports équipés d'installations flottantes de réception des déchets huileux. La Communauté européenne finance leur construction et, cette année, elles deviendront opérationnelles à Patras (Grèce), Rijeka (Yougoslavie) et à Port-Saïd (Egypte) où transitent les 20.000 navires qui empruntent le canal de Suez.

Paul Evan Ress,  
29 septembre 1987 "The Baltimore Sun",

MEDONDES, bulletin trimestriel, est publié par l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée en anglais et en français. Il se propose d'être un bulletin d'information informel qui ne reflète pas nécessairement les opinions officielles du PAM ou du PNUE.

Les nouvelles, les articles et les entretiens peuvent être reproduits librement, avec ou sans référence à MEDONDES. Cependant, les communications signées ne peuvent être à nouveau publiées qu'avec l'autorisation de l'auteur.

Si vous désirez proposer un article sur un sujet relatif aux sciences marines, prière de vous adresser à: Spyros Vretos, Rédacteur-en-chef, MEDONDES, Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée, 48 ave. Vassileos Konstantinou, 116 35 Athènes, Grèce. Tél. (00301) 723.6586, Téléx 222611 MEDU-GR

## ACTIVITES DU PAP

Le Programme d'actions prioritaires a déployé une intense activité ces derniers temps. Quatre réunions ont été organisées par le Centre d'activités: trois se sont tenues à Split, Yougoslavie, et une à Malte.

Lors de l'établissement de son programme 1988-1992, le CAR/PAP a recommandé, entre autres, un projet de coopération directe entre le Centre et chacun des autres pays participants. A Malte, le gouvernement a proposé que l'île serve de zone pilote pour l'un des projets par pays: l'objet de ce projet pourrait consister en l'élaboration d'une technologie pour la création de modèles mathématiques relatifs à la gestion des ressources en eau. Les échanges d'informations entre les deux parties indiquent que:

- le problème de l'alimentation en eau est de la plus haute importance pour le développement ultérieur de l'île;

- il existe une menace de pénétration de la mer dans la couche aquifère en raison de l'utilisation excessive des eaux souterraines;

- les eaux souterraines sont de plus en plus menacées par les activités en surface, notamment par l'agriculture;

- l'élaboration de modèles mathématiques devrait notablement améliorer la gestion des ressources disponibles.

La proposition du gouvernement maltais porte sur toutes les phases essentielles du mouvement des eaux: chutes de pluie, ruissellement de surface, filtration, eaux souterraines et système d'alimentation en eau. Le projet pourrait être d'une durée de quatre ans et le gouvernement maltais y investirait des capitaux considérables qui seraient suffisants pour couvrir pratiquement tous les frais entraînés par les travaux à Malte.

La première phase du projet (Modélisation du mouvement des eaux souterraines) a été programmée pour la période biennale 1988-89. Elle est indépendante sur le plan de la technologie et de l'organisation. Les 20-21 octobre 1987, une réunion s'est tenue à Malte entre les experts du CAR/PAP et les services compétents de l'île. La délégation maltaise était conduite par le ministre de l'Eau et de l'Énergie ainsi que par le ministre de l'Éducation et de l'Environnement.

La réunion a accepté le projet tel qu'il a été élaboré par le CAR/PAP et elle l'a inclus dans le programme bilatéral avec la CEE. Le financement sera assuré de la façon suivante: 1 million de dollars par la CEE, 0,5 million par le gouvernement maltais, 0,1 million par le PAP, le MED POL, l'OMS et d'autres organisations.

La contribution technique du PAP consistera à élaborer un modèle général de mouvement des eaux souterraines pour les îles méditerranéennes (et qui servira de pilote pour d'autres pays méditerranéens), à

assumer la formation et à participer à la coordination et au contrôle. Il a été décidé que la Structure focale maltaise invitera l'OMS et le MED POL à se joindre au projet sur des programmes sectoriels pertinents. Le gouvernement maltais constituera un groupe national d'experts qui se mettra aussitôt à recueillir les données disponibles. Les résultats du projet serviront et à évaluer au CAR/PAP de modèles pour la formation et la mise en oeuvre dans d'autres pays méditerranéens.

### Séminaire sur le développement du tourisme — mer Méditerranée harmonisé avec l'environnement Split, 28-30 octobre 1987.

A cette réunion, des participants de 11 pays et du Plan Bleu ont examiné des rapports nationaux et des études de cas, puis ils ont procédé à leur synthèse en vue de formuler des recommandations et de proposer la suite à donner.

### Réunion chargée d'examiner le projet de code de bonne conduite pour la gestion des déchets liquides dans les zones côtières de la Méditerranée. Split, 19-20 novembre 1987.

Des experts de Grèce, Israël, Turquie et Yougoslavie ont participé à cette réunion spéciale afin de proposer des amendements au document préparé par le Centre et de statuer à propos du texte définitif.

### Journées d'étude sur la réutilisation des eaux usées. Split, 25-27 novembre 1987.

Les participants de 11 pays méditerranéens, de l'OMS, de la FAO et d'autres organisations se sont rencontrés au siège du CAR/PAP. Des communications préparées sur commande et couvrant tous les aspects de la réutilisation des déchets ont été présentées. La réunion avait pour but de formuler une proposition afin que ce problème soit abordé très complètement sous l'angle de l'environnement.

## LIVRES ET DOCUMENTS

- Nous rappelons à nos lecteurs que la brochure sur le PAM est maintenant disponible en 9 langues: anglais, arabe, espagnol, français, grec, hébreu, italien, serbo-croate et turc.

- De nouveaux titres enrichissent la Série des rapports techniques du PAM (ces publications sont disponibles en anglais):

- Développement des ressources en eau des petites îles méditerranéennes et des zones côtières isolées: documents établis lors de la première phase du Programme d'actions prioritaires (1984-1985); Série des rapports techniques du PAM, n° 18 (version française à paraître).



## LE CALENDRIER DES REUNIONS DU PAM 1987

Réunion d'experts chargée d'examiner les projets de recherche en cours sur le transfert des polluants par sédimentation 9-12 décembre Villefranche

### 1988

Comité consultatif interagences pour le MED POL (CCIA-XXI) 13-15 janvier Athènes

Réunion consultative sur la préservation du phoque moine méditerranéen 11-12 janvier Athènes

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Bureau 31) mars Athènes

Réunion d'inter-étalonnage sur l'analyse des organostanniques mars Monaco

Réunion consultative spéciale sur la surveillance continue avril Athènes

Réunion consultative sur les substances cancérigènes mai Athènes

Programme de formation à l'Unité MED à l'intention de fonctionnaires s'occupant du MED POL second semestre 1988 Athènes

Stage de formation sur le traitement et l'interprétation de données portant sur les effets biologiques mai Piran

Réunion du Comité scientifique et technique 23-27 mai Athènes

Réunion du Groupe d'étude des répercussions des variations climatiques en méditerranée 30 mai-3 juin Bellagio, Italie



## QUELQUES FAITS FONDAMENTAUX...

Le Plan d'action pour la Méditerranée est exclusivement financé par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

Il ne dispose pas d'autres sources de financement, n'a pas de réserves et, en vertu des règlements des Nations Unies, il n'est pas autorisé à contracter des emprunts.

Les contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée sont approuvées à l'unanimité par les représentants des Parties contractantes, lesquels sont en maintes circonstances des ministres en exercice.

Les contributions pour 1988 et 1989 ont été adoptées à Athènes en septembre 1987, celles pour 1986 et 1987 l'ont été à Gênes en septembre 1986, et celles pour 1984 et 1985 l'ont été à Dubrovnik en 1983.

En janvier 1988, les contributions suivantes n'avaient toujours pas été versées:

Pour 1984 un pays _____	2.365 dollars E.U.
Pour 1985 cinq pays _____	206.986 dollars E.U.
Pour 1986 neuf pays _____	922.991 dollars E.U.
Pour 1987 douze pays _____	1.106.836 dollars E.U.

SI LES CONTRIBUTIONS ANNONCEES NE SONT PAS VERSEES SANS  
DELAÏ, LE PAM NE SERA PLUS EN MESURE DE POURSUIVRE SA MISSION.

### VILLES MEDITERRANEENNES

## MARSEILLE REDUIT DE 75% LA POLLUTION DU MILIEU MARIN

L'inauguration à Marseille, le 5 novembre 1987, de la station d'épuration des eaux usées a constitué un fait marquant pour les media internationaux.

Il s'agit de la plus importante station d'épuration souterraine au monde. Elle est capable de traiter 260.000 mètres cube par jour, soit une quantité annuelle de 95 millions de m<sup>3</sup>. L'efficacité d'épuration est de 100% pour le sable et les graisses, de 80% pour les matières flottantes, et elle est d'un taux moindre (mais encore appréciable) pour les métaux lourds et les composés organophosphorés. Cela représente une réduction de 75% environ de la pollution. Le coût total s'est élevé à 1.070 millions de francs français (dont 50% ont été dépensés pour l'épuration des eaux, 30% pour l'épuration des boues et 20% pour les collecteurs).

Le projet a été financé par la ville de Marseille (36%), l'Etat français (20%) et d'autres investisseurs (44%, dont 15% par les services régionaux).

M. Aldo Manos, Coordonnateur du PAM, dans l'allocation qu'il a prononcée devant les mille personnes invitées à la cérémonie d'inauguration, a souligné que "bien souvent des investissements très importants s'avèrent inefficaces en raison du manque de compétence technique du personnel". Et il a proposé que soit adjoint à cette réalisation un centre permanent de formation consacré à la gestion et à l'exploitation de stations de cet ordre.

Ce centre pourrait favoriser le dialogue entre les pays intéressés par de tels projets et les organismes de financement tels que la Banque Mondiale dont le responsable de la

Division de l'environnement, M. David Turnham, était présent à l'inauguration. La Banque Mondiale, a-t-il déclaré, peut aider les autorités locales à réaliser pareils projets, et elle participe actuellement à plusieurs programmes.

L'inauguration de la station d'épuration a fourni une bonne occasion de tenir un symposium international ayant pour thème: "Protection du milieu marin — la bataille contre la pollution urbaine". Les représentants de 36 villes (dont bon nombre étaient des maires) provenant de 13 pays ont pris part à ce symposium. Les sujets abordés étaient très variés, allant des rapports scientifiques aux débats écologiques, et des aspects techniques du processus de construction aux problèmes de financement et de formation.